



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Corps d'inspection

Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux  
EDD

Montpellier, le 15 OCT. 2024

Affaire suivie par :  
Chefs de mission EDD  
[edd@ac-montpellier.fr](mailto:edd@ac-montpellier.fr)

La rectrice de région académique Occitanie,  
Rectrice de l'académie de Montpellier  
Chancelière des universités

Laurence ALESSANDRIA IA IPR d'Histoire-Géographie  
[laurence.alessandria@ac-montpellier.fr](mailto:laurence.alessandria@ac-montpellier.fr)

à

Romain SALVAN IA IPR de Physique-Chimie  
[Romain.salvan@ac-montpellier.fr](mailto:Romain.salvan@ac-montpellier.fr)

Mesdames et messieurs les directeurs d'école  
S/c de Mesdames et messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale chargés de circonscription

Rectorat de Montpellier  
31 rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
Cedex 2

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement  
S/c de Mesdames et messieurs les directeurs  
académiques des services de l'éducation nationale

## **Objet : Label académique « École/Établissement en Démarche globale de Développement Durable » (E3D), session 2025**

S'appuyant sur les 17 objectifs de développement durable, la démarche de labellisation E3D permet d'impulser et de soutenir une démarche globale, qui associe les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure, tout en s'ouvrant sur l'extérieur avec les acteurs du territoire dans une dynamique partenariale (collectivités territoriales, associations, PNR...). Le projet global fait converger l'ensemble des initiatives au sein d'une école ou d'un établissement, en particulier celles prévues par les éco-délégués, accompagnés par les membres de la communauté éducative. Ces démarches permettent de faire vivre les écoles et les établissements comme des lieux d'expérience concrète du développement durable et de l'apprentissage de l'engagement en faveur d'une transition écologique. Elles conduisent nos élèves à appréhender la complexité des problématiques liées au développement durable, par une vision systémique, placée au cœur de la démarche de projet.

Pour obtenir ce label, les structures scolaires compléteront l'un des deux dossiers de candidature disponibles sur la page dédiée du portail pédagogique académique (<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/la-labellisation-des-ecoles-et-etablissements-en-demarche-de-developpement-durable-e3d>), selon que la candidature est portée par une seule structure scolaire ou plusieurs sur un même territoire.

Ainsi, pour favoriser les projets inter-établissements et inter-degrés, une labellisation E3D de territoire pourra être attribuée à partir d'un seul dossier porté par plusieurs écoles/établissements qui présenteraient une demande conjointe (exemples : une circonscription, un réseau d'écoles et son collège, un réseau de collèges et de lycées, un réseau d'éducation prioritaire, un réseau pédagogique territorial, une cité éducative). Ce travail en réseau met en exergue la progressivité et la cohérence du parcours de l'élève tout au long de sa scolarité. Il favorise également les synergies avec les collectivités territoriales concernées et les autres partenaires.

Trois niveaux d'engagement dans la démarche sont définis de façon à ce que chacun puisse trouver sa place dans le dispositif :

Niveau 1 : engagement,

Niveau 2 : approfondissement,

Niveau 3 : expertise.

Le label est attribué pour 3 ans. Les structures scolaires labellisées à la session 2022 qui souhaitent conserver leur label ou celles déjà labellisées qui voudraient obtenir un niveau supérieur doivent candidater lors de cette session 2025.

Le dossier complet est disponible sur la page dédiée du portail pédagogique académique (<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/la-labellisation-des-ecoles-et-etablissements-en-demarche-de-developpement-durable-e3d>). **Il est à compléter exclusivement en ligne tout au long de la période du 5 novembre 2024 au vendredi 14 mars 2025.** La commission chargée d'examiner les candidatures se prononcera au cours du mois d'avril -mai 2025.

La mission académique EDD avec l'EAFC sont en appui pour accompagner cette démarche de labellisation (<https://www.ac-montpellier.fr/offres-de-formations-education-au-developpement-durable-edd-126808>).

Je vous remercie pour votre implication sur ce sujet et je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour favoriser l'engagement de la communauté éducative en faveur de ce défi majeur pour notre siècle.

Pour la rectrice et par délégation  
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL